

COMPTE-RENDU

Réunion de la Commission d'Hygiène et de Sécurité

Lundi 31/08/2020

Présents :

Messieurs: Macé, Hoareau, Michaud, Lallemand, Carpaye, Comorassamy, Servely

Mesdames : Conité, Nembly, Armand.

Ordre du jour : Plan de continuité pédagogique

Documents d'appui :

Continuité pédagogique en cas de fermeture du collège N° 1C 2020 2021 JLM

Organisation de la restauration en contexte Covid

- Concernant la restauration, un nouveau fonctionnement sera mis en place à compter du lundi 07 septembre 2020 dans le respect des règles de distanciation physique: réduction des places assises dans le réfectoire où seront servis les repas chauds et création de places assises dans la varangue du réfectoire où seront servis des repas froids, en alternance suivant une organisation par niveau de classe. Chaque élève devra se munir de sa gourde d'eau pour limiter les déplacements. Un sens de circulation propre à chaque modalité de repas sera mis en place.

Vendredi 04/09/2020 : journée test pour évaluer cette modalité de restauration.

- Concernant la continuité pédagogique, le protocole mis en place lors de la période de fin d'année scolaire reste en vigueur. Des ressources sont disponibles via Pronote en dehors des manuels scolaires numériques. Ma classe CNED n'est plus accessible pour l'instant. Une réactivation du plan « prêt de tablettes » sera mis en place avec un suivi des familles.
- Concernant les AESH, ils devront accompagner les élèves par voie numérique et pourront, si nécessaire, bénéficier du « prêt de tablette » . Un profil accompagnant est disponible pour l'accès aux outils numériques.

- Le dispositif « accueil des enfants de soignants » est élargi à d'autres professions, le dispositif d'accueil est inchangé.
- En cas de mesures de réduction de la capacité d'accueil dans l'établissement, une nouvelle organisation sera mise en place afin de permettre à tous les élèves de venir en classe au moins une fois par semaine (alternance groupe A et B dans une même semaine avec un maximum de 16 élèves par groupe).
- Concernant les groupes d'allemand, d'espagnol, de latin et de créole, une salle sera attribuée à la discipline, sous condition d'une désinfection systématique par l'enseignant des tables et chaises après chaque cours.
- Les groupes restent indépendants, pas de brassage : Un bâtiment par niveau, une salle par classe. Les récréations et permanences se feront devant chaque bâtiment (1 AED par bâtiment).

Secrétaire de séance: Mme ARMAND